

Le parking des Esplageolles : pas avant 2017 !

A la demande des commerçants et professionnels installés rue Victor-Gélu et alentours, Anthony Civettini, adjoint au maire en charge du commerce et de la coordination de la politique de la ville, est venu sur place hier, en compagnie du chef des services techniques. Objectif : expliquer les tenants et les aboutissants du (futur) parking des Esplageolles. En effet, agacés de n'avoir pas de place pour stationner à proximité de leur lieu de travail, les professionnels concernés attendent de pied ferme le futur parking. Ils devront patienter encore plus de deux ans...

Déjà, rappelle l'adjoint au maire, « le maire a fixé, comme priorité de son mandat, la redynamisation du centre-ville. Avec deux projets prioritaires : la traversée du port (avec la création d'une place urbaine), et le parking des Esplageolles. Nous travaillons donc sur ces deux dossiers afin de leur permettre d'aboutir dans les meilleurs délais ».

Plus de 3 millions d'euros à trouver

Problème : le financement du futur parking – qui sera construit à côté des nouveaux locaux de Pôle emploi – n'est pas bouclé.

« Le coût du projet est de 7 millions d'euros. TPM s'est engagé à participer à hauteur de 2,7 millions, et ce parce que le maire a obtenu que le parking puisse être inscrit comme "parking relais" puisqu'il sera situé le long de la ligne de tram ou du BHNS (en outre, il bénéficiera aux usagers des navettes maritimes). La Région, elle, apportera aussi un million d'euros ». Mais voilà, il reste plus de 3 millions à trouver.

« Des pistes existent, poursuit Anthony Civettini. Ce peut être un privé, et nous sommes en discussion avec un possible partenaire. Mais il peut s'agir aussi



Anthony Civettini, adjoint au maire en charge du commerce, et Marcel-Paul Magagnosc, chef des services techniques sont venus rencontrer, hier, les professionnels qui attendent avec impatience la construction du nouveau parking, sur le site en arrière-plan. (Photo M. G.)

de fonds publics qui seront débloqués dans le cadre du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés ». Pour ce programme – inscrit dans le cadre des contrats de plan Etat-Région –, la Ville devrait connaître la réponse dans le courant du premier trimestre 2015.

Les travaux pourraient démarrer à l'été 2016

Toujours est-il qu'une fois que le financement sera bouclé, « il y aura encore six mois d'études », assure Marcel-Paul Magagnosc. Il précise encore qu'« en mars prochain, la Ville re-signera le marché avec l'architecte, puis il faudra re-déposer le permis de construire et réaliser les études ». Si tout va bien, les travaux pourraient donc débuter « en juillet 2016 » pour « durer un an ». « Dix ans pour faire aboutir un projet de parking, c'est une catastrophe! », souligne un commerçant. Et un autre d'interroger : « Pourquoi avoir résilié

le contrat avec le délégataire Q-Park qui aurait construit ce parking plus vite et qui aurait été gratuit ? ». Réponse de l'adjoint au maire : « Parce que Q-Park demandait une contrepartie, à savoir que le millier de places de stationnement en surface dans le centre-ville soit payant. On a donc privilégié la gratuité sur toute la ville, avec le système de zone bleue ».

Les représentants de la Ville précisent enfin que le bâtiment comprendra deux voies d'entrées avec deux bornes, et deux voies de sorties. Un panneau dynamique affichera le nombre de places disponibles. Et les tarifs seront les mêmes que ceux du parking Martini.

Quant à l'information des commerçants et professionnels concernés, l'adjoint au maire assure qu'un point sera fait tous les trois mois sur l'avancement du projet.